



Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de:
Madame GUENINE, Adjointe au Maire référente, du conseil de quartier
Madame TAILLEBOIS, Adjointe au Maire référente du Conseil de quartier, excusée

35 habitants étaient présents

Année 2021 n° 1 - 11 décembre 2021

Sommaire :

- Présentation des élues référentes et des conseils de quartier
- Echanges autour de l'actualité du quartier

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.

Après une présentation des élues référentes du quartier, Madame GUENINE annonce le déroulement de la séance, puis donne la parole aux habitants.

Les thématiques abordées concernaient le vivre ensemble, la propreté, la voirie et la sécurité.

Ces différents points sont développés ci-dessous et sont accompagnés pour certains, des réponses de Madame GUENINE et de Monsieur ATTAR (en italique dans le texte).

▷ **VIVRE ENSEMBLE:**

- Respect des horaires du marché : *la police municipale est chargée de faire respecter les horaires et le cas échéant verbalise les commerçants en cas de dépassement des horaires ;*
- La diversité des commerces de proximité : *la municipalité ne dispose pas du pouvoir d'exiger l'implantation d'un type de commerce particulier dans les locaux qui ne lui appartiennent pas;*
- Avenue Paul Vaillant Couturier : *la revalorisation de cette avenue représentative fera l'objet d'une marche destinée à établir un diagnostic avec les services compétents de la Ville et du Département;*
- Des échanges se sont tenus sur la pollution lumineuse et sur la création d'une maison de quartier.

▷ **PROPRETE:**

- Les échanges tenus lors du conseil de quartier concernaient la propreté du marché, la collecte sélective des déchets et l'installation d'une poubelle passage de la Gaieté.

▷ **VOIRIE :**

- Qualité des chaussées et des trottoirs : *il est rappelé que l'entretien de la chaussée et des trottoirs de l'avenue PVC relève de la responsabilité du département et la propreté de la municipalité;*
- Les règles de stationnement;
- Véhicules ventouses et épaves : *il est répondu que de nombreux véhicules sont enlevés régulièrement et qu'il est possible de demander un enlèvement via le site **VITRY MA RUE** [l'application Vitry ma rue](#);*
- plan vélo (piste cyclable) : *une concertation a eu lieu en juillet (une réunion publique se tiendra prochainement pour communiquer les résultats de la concertation);*

▷ **SECURITE :**

- Les règles de sécurité à observer sur le marché du centre ,
- Tranquillité publique aux abords de la rue Guy Moquet: des aménagements (mobiliers urbains) étaient prévus . *Il est rappelé que des croix de Saint André ont été posées sous les deux porches des passages de la place Jean Martin pour gêner la fuite des scooters des dealers. Une opération importante de la Police Nationale (PN) fin 2019 a permis d'atténuer le trafic. La police municipale portera une attention particulière à ce point et communiquera à la PN le résultat de leurs observations;*
- plan de circulation des poids lourds : *un arrêté municipal fixe les axes autorisés à la circulation des poids lourds qui doivent transiter par la ville;*
- Sécurité aux abords de l'école Jean-Jaurès;
- La qualité de l'éclairage public de l'avenue Paul Vaillant Couturier ;
- Fermeture des armoires de raccordements téléphoniques sur le domaine publique: la responsabilité de ces installations relèvent des opérateurs SFR, Bouygues....;
- Les règles de circulation autour de la gare.

Afin d'évaluer le niveau de ces différentes problématiques, Madame GUENINE et les habitants ont prévu de réaliser un diagnostic en marchant de la gare jusqu'à l'école Jean-Jaurès en empruntant l'avenue PVC.

Cette marche débutera à 10h le samedi 29 janvier et s'achèvera par une réunion qui se tiendra à l'école. Pour cette marche, Mme GUENINE souhaite la présence des services compétents de la ville (voirie/environnement) et du département.

Compte rendu rédigé par le service vie de quartier

Coordonnées

Téléphone 01 46 82 81 96

Courriel : viedequartier@mairie-vitry94.fr

Chargée de démocratie locale référente du quartier Madame WOLFF Magalie